

Ecole maternelle Gérard Rives
Chemin de Lachaux
63450 CHANONAT
04.73.78.26.98

Compte-rendu du Premier conseil d'école **Jeudi 09 Novembre 2017**

Etaient présents : Mme Tournadre, la directrice ; Mme Rayssiguier, son adjointe ; Mmes De Pedrini Béatrice et Moita Rose-Marie, ATSEM ; Mmes Barse, Mas et De Matos, représentantes des parents d'élèves ; Mme Mercier, adjointe chargée de la commission des écoles ; M. Charlemagne, le Maire de la commune ; Mme Fournier, conseillère municipale de la commission des écoles et Mme Dambrun, responsable du restaurant scolaire.

Etaient excusés : M Léandri, IEN de la circonscription Clermont-Gergovie et Mme Brun, représentante des parents d'élèves.

Etait absent : M Favaudon, DDEN.

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

La participation a été de 91 %. C'est très bien. Il y avait deux listes.

Votes : 52 voix contre 39 et pas de bulletin nul.

Nous remercions tous les parents de leur participation.

Mmes Barse et Mas sont élues titulaires. Mmes De Matos et Brun sont leurs suppléantes.

Effectifs

Il y a cette année 16 PS, 20 MS et 18 GS. Ce qui fait un total de 54 élèves, répartis en deux classes.

16 PS + 11 MS = 27 élèves avec Mme Rayssiguier et 9 MS + 18 GS = 27 élèves avec Mme Tournadre.

18 naissances ont été recensées en 2015 ce qui pourrait correspondre à 18 arrivées pour la rentrée de septembre 2018.

Règlement intérieur

La directrice procède à la lecture du règlement intérieur. Seuls les horaires de l'après-midi ont été modifiés dès le début de cette année scolaire : 13h25 – 15h40 et TAP de 15h40 à 16h25.

Le règlement est adopté.

Protocole de santé

La directrice procède à la lecture du protocole de santé. Il doit être affiché à proximité des téléphones. Il doit l'être également à la cantine.

Le cahier de soins se trouve vers la pharmacie : on ne note pas les petits bobos mais dès qu'il y a du sang ou besoin de la poche de froid et si les parents ont été contactés, les détails y sont consignés.

Bilan financier

La coopérative scolaire démarre avec 629.60 €, mais elle est créditée d'un remboursement de 275 € pour le projet de correspondance avec l'école Pierre Mendès France l'année scolaire précédente, ce qui fait un total de 904.60 €.

La participation des parents en début d'année s'élève à 1070 €. Les enseignantes remercient vivement les familles.

La commune verse un montant de 1000 € pour l'école pour les transports et un projet (la danse depuis quelques années).

L'Education Nationale a accordé une aide de 400 € pour le projet danse dans le cadre d'un Projet Artistique et Culturel.

Une photographe est venue dans l'école prendre en photo les enfants en groupes classes et en individuelles, et divers objets seront proposés aux familles au profit de la coopérative.

La directrice avait rédigé une demande auprès du Conseil Départemental et l'école a reçu une subvention de 300 € au titre de la Dotation d'Animation Locale Décentralisée pour le projet danse. Elle informe que cette somme correspond à trois matinées de danse avec le chorégraphe Thierry Lafont.

Divers projets pédagogiques et dates

Chaque mois les deux classes vont à la médiathèque municipale pour emprunter un album par enfant. Les bénévoles sont sincèrement remerciées pour leur dévouement et leur accueil. Mme Tournadre tient à noter que pour l'instant les cahiers de littérature sont très bien remplis.

Une fois par semaine, les deux classes se réunissent pour former une chorale et les enfants participent volontiers.

Un cycle de 6 séances de danse avec le chorégraphe Thierry Lafont a eu lieu en septembre. Ce dernier présentera un spectacle le 19 décembre. Il y aura à nouveau un cycle de 4 séances au mois de

juin. La matinée du mercredi 27 juin sera consacrée aux ateliers parent-enfant. Les parents peuvent dès à présent réserver ce moment de partage de la danse contemporaine.

ERASMUS DAY

Les 30 ans d'ERASMUS ainsi que la clôture du projet ont été fêtés à l'école le 13 octobre. Les familles étaient invitées à partir de 15h. Le temps était plus que clément. Les enfants ont participé à l'élaboration de gâteaux, des jeux, de la décoration. Ils ont regardé des petites vidéos en anglais, fait des jeux de langue, chanté en anglais, joué avec les drapeaux des pays européens... Tous ont pu partager un goûter, avec notamment une spécialité que chaque famille avait confectionnée.

Des décloisonnements ont lieu tous les après-midi : pendant la sieste des PS, Mme Rayssiguier prend en charge le groupe de tous les MS et Mme Tournadre le groupe de GS.

Une fois par semaine, tous les élèves sont répartis en deux groupes mixtes (PS, MS et GS) et travaillent sur le même thème notamment le cirque sous forme d'ateliers de langage, d'arts visuels, scientifiques, culturels...

NOËL

La commune offre aux élèves de l'école un petit goûter composé de petits pains au chocolat, de clémentines ainsi que de jus de fruits (orange ou pomme). Les enfants le dégusteront le vendredi 22 décembre après-midi.

Le père Noël viendra offrir des cadeaux collectifs.

PROJET CIRQUE

- Ce mardi 14 novembre, les enfants vont au Musée d'Art Roger Quilliot, pour profiter d'animations, sortie qui sera le point de départ d'un cycle sur le thème du cirque.
- Fin février : un chapiteau sera installé à Chanonat avec des activités prévues :
 - Lundi : montage du chapiteau, les enfants iront voir le montage.
 - Mardi : spectacle réservé aux deux classes
 - Mercredi : les familles pourront aller assister au spectacle.
- Durant une semaine, du 19 au 23 mars : à la salle des fêtes ou à l'école (selon l'avancée des travaux, réfection de la chaussée et des trottoirs pour aller à la salle des fêtes) :
 - Pratique d'ateliers de cirque en vue de la présentation d'un spectacle : atelier jonglage + atelier mimes clownesques + atelier équilibre.
 - Vendredi 23 mars à 18h30 : spectacle proposé aux familles à la salle des fêtes
 - Pas d'aide financière de la commune mais certainement participation des parents sur des objets qui auront été confectionnés par les enfants et/ou une participation financière.

QUESTION DES PARENTS

- ENLEVEMENT DES JEUX

Suite au passage de la commission de sécurité et du bureau de contrôle : dépose immédiate des jeux qui posaient un problème de sécurité et pour lesquels la responsabilité du Maire était engagée.

Le changement est prévu : il reste à faire des choix, un appel d'offre, le retour de la consultation et ensuite le remplacement (sûrement pendant des vacances). Ce seront des jeux MADE IN FRANCE.

En commande : jeux école maternelle, jeux école élémentaire, terrain multisport ...

La mairie doit faire mettre des pancartes sur les jeux avec les âges et le numéro de téléphone pour l'entretien.

- JARDIN SUD

Le jardin a été refait pour les plantations.

La clôture va également être refaite côté chemin car ce passage présente un danger.

- PORTE ENTREE VITREE

La porte d'entrée a été fermée et soudée pour une meilleure étanchéité ainsi que pour une isolation thermique. Reste le revêtement de sol à changer.

- CHAUFFAGE

Le chauffage a été réparé pendant ces vacances d'automne. En effet, la conduite de chauffage était entièrement embouée.

- CANTINE

Plusieurs solutions ont été tentées.

Aujourd'hui, les enfants de l'école élémentaire (hors CP) mangent en premier de 11h35 à 12h10, ensuite les enfants de l'école maternelle arrivent pour 12h20 jusqu'à 13h05.

Le déshabillage des petits prend environ 5 min. Les enfants ont donc 40 min pour manger si aucun accident n'arrive (verre cassé / pipi ...).

Proposition : retour aux anciens horaires

8h30 – 11h30 et 13h30 -15h45 puis les TAP de 15h45 à 16h30.

En effet, avec ces horaires-là, les petits gagneraient 10 min sur leur temps de repas par rapport au fonctionnement actuel.

Pour la mise en place il faut attendre les votes lors du conseil de l'école élémentaire. A la maternelle : tous les présents sont pour.

- TAP

Les activités prévues aux TAP ont été allégées. L'an dernier les enfants étaient fatigués après l'école et en plus l'espace dédié est devenu la classe de CP. En début d'année scolaire les enfants sont restés dehors pour jouer avec le beau temps car en hiver ils sont en permanence dedans.

Ils peuvent choisir ce qu'ils veulent faire : jeux de construction, livres, puzzles, coloriages. Des objets de Noël sont en cours de réalisation (environ 1 adulte pour 5 enfants). Il est nécessaire d'être présent sur certains jeux car ils ne savent pas y jouer. Certains vont à la bibliothèque de l'école.

- RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS

Pour la rentrée prochaine ? Il faut que la maternelle ET l'élémentaire soient du même avis.

Sondage à faire avec l'école élémentaire. Puis demande à faire auprès du Maire si majorité. Dans le sondage, il faudra demander si les parents souhaitent une garderie le mercredi matin.

Points positifs : repos des enfants, bien-être, coupure intellectuelle dans la semaine.

Points négatifs : si une garderie est instaurée le mercredi matin, il n'y aurait pas de transport. Le personnel municipal pourrait perdre des heures.

- CLIMATISATION

Demande de prise en compte pour la salle de repos.

Installation prévue avant les chaleurs de juin, après le vote du budget.

- TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE

Le Maire rappelle qu'il a fait une réunion publique de présentation sur le sujet.

La première phase comprend la construction du restaurant scolaire + salle d'activités. Le permis a été déposé mais il est en attente. Les travaux devraient débuter en septembre 2018.

Concernant le passage pour se rendre à la cantine actuelle, une commission de sécurité va superviser tout cela. Le cheminement sera donc sécurisé.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures 30.

COMPLEMENT : (suite au conseil d'école de l'élémentaire qui a eu lieu le 16 novembre)

Lors du conseil d'école de l'école élémentaire le point sur les horaires des repas a été abordé. Il a été décidé de décaler les horaires des deux écoles pour l'après-midi uniquement. De ce fait, les enfants de maternelle ainsi que les CP auront cinq minutes de plus.

Voici donc les nouveaux horaires en vigueur dès lundi 20 novembre 2017 :

Ecole maternelle 8h30-11h30 13h30-15h45

Ecole élémentaire 8h35-11h35 13h35-15h50